



Aveux de detention et consommation de cannabis

Par Nusika

Un dealer de cannabis s'est fait choppé et dans son téléphone ils ont trouvé mon numero de téléphone ainsi que des conversations laissant penser à des rendez vous de deal. J'ai acheté 6 fois en 8 mois environ 10 gr (je ne sais pas exactement combien de gr) pour ma consommation personnelle, pour un prix cher 10 euros le gr et même 20 euros le gr pendant la période de confinement.

Un commissaire m'a appelé me demandant de venir au commissariat sans me dire de quoi il s'agissait.

Une fois la bas ils m'ont expliqués mon numéro trouvé et les conversations? pensant que de toute façon ils avaient assez d'éléments pour lancer une enquête et découvrir la vérité, j'ai préféré être honnête et leur ai dit que j'étais un consommateur occasionnel et leur ai expliqué les 6 fois en 8 mois.

Du coup mes aveux débouchent sur détention transport et consommation de cannabis. D'après eux je risque soit un rappel à la loi soit une ordonnance/amende+stage+soin soit le tribunal. je précise que je n'ai pas été en garde à vue. Ils ont tiqué sur la quantité par rapport au prix mais c'est pourtant la vérité, surtout le commissaire, est ce que cela peut avoir une influence sur ce que va transmettre le commissaire au magistrat, et sur la décision du magistrat?

Le fait que j'ai pris les devants en expliquant de bonne fois comment cela c'était passé peut il jouer en ma faveur? Qu'est ce que je risque vraiment ? Dans les trois cas, car je n'ai pas tout compris.

Je suis inquiet sur ce que je risque et sur mon travail qui nécessite un extrait numéro 3 vierge du casier judiciaire.

Quelle attitude je dois adopter maintenant dans les 3 cas ?

Je vous remercie d'avance des réponses, je suis très inquiet et un peu perdu.